

ASSOCIATION PROMOTION DE LA MÉDECINE HOMÉOPATHIQUE

Lettre N° 11 - Juin 1997

ÉDITORIAL

Les médecins-fondateurs de l'Association «Promotion de la Médecine Homéopathique» ont décidé de ne pas se représenter comme membres du Conseil d'Administration, lors de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu à Paris le Mardi 24 Juin 1997 (voir page 2). Maintenant que l'association est sur de nouveaux rails, elle doit être gérée par des personnes qui s'intéressent à l'homéopathie, qui ont envie de la défendre, plutôt que par des prescripteurs qu'on peut toujours suspecter d'intérêts corporatistes. L'association aura ainsi plus de représentativité et de poids auprès des autorités compétentes.

Bien entendu, nous restons présents et actifs en tant que conseillers médicaux. Vous pourrez nous demander un avis sur tous les sujets qui peuvent concerner notre spécialité: n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse de l'association, en joignant une enveloppe timbrée pour la réponse. Nous continuerons également à rédiger des articles et à publier des informations utiles. Si vous cherchez un médecin homéopathe dans votre région, nous vous conseillons d'écrire au Syndicat National des Médecins Homéopathes Français, Domus Medica, 60 Boulevard Latour-Maubourg - 75007 Paris.

Alain Horvilleur.

Association régie par la loi de 1901.
Siège social : 37, Rue Rémy-Dumoncel - 75014 PARIS

Adresse courrier : 52, Rue Lieutenant-Colonel Prévost - 69006 LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de l'association Promotion de la Médecine Homéopathique qui se tiendra le Mardi 24 juin 1997 à 15 heures au Dispensaire Hahnemann, 1 Rue Vergniaud - Paris (XIII). Téléphone: 01 45 80 15 03 (métro Glacière).

L'ordre du jour comportera les points suivants :

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président,
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16/11/96,
- Rapport moral par le Dr Alain Horvilleur, Président,
- Rapport financier par Isabelle Boudazin, Trésorière,
- Élection du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

POUVOIR

Les membres de l'association à jour de leur cotisation, empêchés d'assister à l'Assemblée Générale, peuvent se faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir. N'oubliez pas de nous renvoyer le vôtre, le cas échéant, dès réception de cette invitation.

ASSOCIATION PROMOTION DE LA MEDECINE HOMEOPATHIQUE Assemblée Générale du 24 Juin 1997

POUVOIR

(à renvoyer au 52 Rue Lieutenant-Colonel Prévost - 69006 Lyon)

Je soussigné (e) :

à jour de ma cotisation 1997,

demeurant :

donne pouvoir à :

pour me représenter à l'Assemblée Générale du 24 Juin 1997.

Date :

Signature :

COTISATION ANNUELLE

Vérifiez bien que vous êtes à jour de votre cotisation 1997. Si vous souhaitez participer à l'Assemblée générale et continuer à recevoir notre Lettre, n'attendez pas pour renouveler votre adhésion.

Les chèques sont à remplir à l'ordre de «Promotion de la Médecine Homéopathique» et à renvoyer, avec le coupon ci-dessous ou sa photocopie, à l'adresse-courrier de l'association: 52 Rue Lieutenant-Colonel Prévost - 69006 Lyon.

ASSOCIATION PROMOTION DE LA MEDECINE HOMEOPATHIQUE

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUELEMENT

(à renvoyer au 52 Rue Lieutenant-Colonel Prévost - 69006 Lyon)

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

adhère ou renouvelle mon adhésion à la PMH en tant que :

- Membre actif et verse ma cotisation de 100 francs pour 1997.
 Membre bienfaiteur et verse ma cotisation de 500 francs pour 1997.

Date :

Signature :

VOS INITIATIVES

De Rabelais à Hahnemann... Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que notre adhérente Nadine Genta, documentaliste, a organisé récemment au Lycée Rabelais de Meudon, une exposition consacrée à la vie et l'œuvre de Samuel Hahnemann, le découvreur de l'homéopathie. Le Docteur Conan-Mériadec, l'un de nos fondateurs, s'y est rendu en notre nom. En une quinzaine de panneaux, calligraphiés et illustrés de reproductions bien choisies, Madame Genta offre ainsi aux jeunes une information compétente sur notre médecine favorite. Toutes nos félicitations. N'hésitez pas, vous aussi, à nous faire parvenir vos initiatives ou vos découvertes.

AUTOMÉDICATION TRANQUILLE : L'HOMÉOPATHIE EN VACANCES

Bientôt les vacances. Voici quelques conseils pour que vos moments de détente et de récupération restent de bons souvenirs.

Peur de voyager en avion : Argentum nitricum 9 CH, trois granules toutes les deux heures, pendant toute la durée du voyage.

Mal des transports : Tabacum composé, trois granules toutes les heures pendant toute la durée du voyage.

Coup de soleil : Belladonna 9 CH, trois granules trois fois par jour jusqu'à amélioration.

Allergie au soleil : Apis mellifica 9 CH, trois granules trois fois par jour jusqu'à amélioration.

Herpès ("Bouton de fièvre") au soleil : Rhus toxicodendron 9 CH, trois granules trois fois par jour, jusqu'à amélioration.

Piqûres d'insecte ou de méduse : Apis mellifica 9 CH, trois granules trois fois par jour, jusqu'à amélioration.

Courbatures après la marche : Arnica montana 9 CH, trois granules trois fois par jour pendant la journée qui suit.

Diarrhée du voyageur (après avoir bu de l'eau polluée ou mangé une nourriture plus ou moins fraîche): Arsenicum album 9 CH, trois granules trois fois par jour jusqu'à amélioration.

Coup de froid après avoir eu trop chaud : Aconitum napellus 9 CH, trois granules toutes les deux heures, jusqu'à amélioration.

Mauvaise tolérance de la chaleur ambiante : Natrum carbonicum 9 CH, trois granules trois fois par jour, pendant tout le séjour.

Insomnie ou énervement au bord de la mer : Natrum muriaticum 9 CH, trois granules tous les soirs, pendant toute la durée du séjour.

Troubles dus à un séjour en altitude : Coca 9 CH, trois granules trois fois par jour, pendant tout le séjour en altitude.

Et surtout, avant de partir, méditez ceci :

Le voyageur voit ce qu'il voit ;

le touriste voit ce qu'il est venu voir (G.K. Chesterton).

Dr Alain Horvilleur.